

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 23 juillet 2012 modifiant la liste des spécialités pharmaceutiques agréées à l'usage des collectivités et divers services publics (rectificatif)

NOR : AFSS1229467F

Rectificatif au *Journal officiel* du 2 août 2012, édition électronique, texte n° 20, et édition papier, page 12650 :

Le libellé de la spécialité pharmaceutique suivante est rectifié comme suit :

LIBELLÉ ABROGÉ		NOUVEAU LIBELLÉ	
34009 579 376 1 4	ALFALASTIN 33,33 mg/ml (alpha-1 antitrypsine humaine), poudre et solvant pour solution injectable, poudre en flacon + 120 ml de solvant en flacon avec un système de transfert muni d'un évent à filtre stérilisant et une aiguille filtre (B/1) (laboratoires LFB-BIOMEDICAMENTS)	34009 579 376 1 4	ALFALASTIN 33,33 mg/ml, poudre et solvant pour solution injectable, poudre en flacon + 120 ml de solvant en flacon avec un système de transfert muni d'un évent à filtre stérilisant et un nécessaire pour perfusion muni d'un filtre (B/1) (laboratoires LFB-BIOMEDICAMENTS)